



*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Analyse de la prise en compte de la biodiversité par les pratiquant·es des sports nautiques et de nature

## Cahier des Charges

LIFE22-IPN-FR-104846-LIFE BIODIVFr



**CREPS**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon



## **1. Présentation du porteur de projet**

L’Institut National du Nautisme (I2N) est un établissement public national sous tutelle du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative (MSJVA) et du ministère chargé de la Mer et de la Pêche, qui a pour vocation de participer au développement des sports nautiques et subaquatiques sur tout le territoire français. Une de ses missions porte sur la co-construction de l’innovation et de l’expertise au service du développement des sports nautiques et subaquatiques dans toutes leurs dimensions. En son sein, le Département des Politiques Publiques des Sports Nautiques travaille à renforcer les capacités d’expertise-conseil des agents des ministères chargé des Sports et de la Mer dans le domaine de la pratique des sports de nature en milieu littoral, et eaux intérieures, et à favoriser l’expérimentation, le partage, la valorisation et la mutualisation au niveau national des expériences menées.

## **2. Contexte et enjeux de la consultation**

Le LIFE BIODIV’France est un projet stratégique de protection de la nature qui soutient la réalisation des objectifs de l’Union européenne en matière de nature et de biodiversité en mettant en œuvre des programmes d’action cohérents dans les États membres, afin d’intégrer ces objectifs et priorités dans d’autres politiques et instruments financiers. Ces projets stratégiques, portés directement par un État membre sont éligibles à une subvention du programme LIFE de l’UE. Avec un consortium de 30 organisations coordonnées par l’Office français de la biodiversité (OFB), le [projet LIFE BIODIV’FRANCE](#) a pour finalité d’accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité pour la France.

Parmi les différents projets soutenus par le LIFE, l’équipe [Sports & biodiversité](#) (L’Institut National du Nautisme - I2N) ; CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon Pont d’Arc • Voiron • Lyon (CREPS) et Pôle ressources national transition écologique et sports de nature (PRNTESN) travaille plus spécifiquement sur les sports nautiques et de nature, et ses actions s’intègrent principalement dans les Work Packages (WP) mobilisation des citoyens (6) et formation (7) du plan d’action général.

Le WP6 du LIFE BIODIV’France se donne pour objectif de mieux connaître et comprendre les citoyens afin d’améliorer les dispositifs de communication et d’actions de l’OFB et de ses partenaires afin d’inciter la population française à faire évoluer ses perceptions, ses pratiques, etc. Dans ce cadre, l’OFB produira un « baromètre de suivi de l’évaluation des pratiques et des comportements des citoyens ». **Ce baromètre généraliste doit être complété par un baromètre spécifique aux pratiquant·es des loisirs sportifs et de nature.**

Ce baromètre Sports & Biodiversité permettra ainsi d’évaluer, pour ce public spécifique, la **prise en compte des enjeux de biodiversité dans les pratiques et loisirs sportifs** ; l’évolution de cette prise en compte au cours du temps, et en parallèle de fournir des indications sur les choix de priorisation à mettre en œuvre au sein des politiques publiques tournées vers l’accompagnement au changement des pratiquant·es.

## **3. Objet de l’appel à manifestation d’intérêt**

Ce cahier des charges permettra de sélectionner un prestataire pour la réalisation du baromètre Sports & Biodiversité.

L’ambition porté par l’équipe Sports & Biodiversité est de co-produire des connaissances sur la relation que les pratiquant·es des sports nautiques et de nature entretiennent avec les

écosystèmes dans lesquels ils pratiquent, afin d'orienter les décisions politiques et appuyer l'action publique pour les ministères chargé des Sports, de la Mer, du Tourisme et de l'Environnement. En effet, nos tutelles ministérielles souhaitent pouvoir expliquer aux citoyens les grands phénomènes en jeu et les grandes transitions à venir, réguler avec l'ensemble des parties-prenantes les usages dans ces écosystèmes fragiles et adapter les politiques publiques à moyen-long-terme en tenant compte des données scientifiques en la matière.

Le baromètre doit donc permettre le suivi longitudinal de l'évolution des perceptions des sportifs de la nature, de leurs relations à cette dernière, de leurs pratiques en milieu naturel, de leurs besoins de nature et de leur approche de la crise de la biodiversité. En s'appuyant sur la littérature scientifique des sciences humaines, l'équipe Sports & Biodiversité fait l'hypothèse que la population ciblée étant hétérogène, les perceptions, actions et besoins des pratiquant·es varient fortement en fonction de leur positionnement sur l'échelle du changement. C'est pourquoi le baromètre devra permettre de distinguer différentes typologies de pratiquant·es et les dynamiques de changement qui leur sont propres.

Cet outil doit pouvoir éclairer les mécanismes individuels et collectifs qui structurent la relation des pratiquant·es au vivant. A termes, ces connaissances partagées avec les décideurs contribueront à renouveler les approches des politiques publiques du sport et de l'éducation à l'environnement et à améliorer l'efficacité d'actions in-situ permettant d'atténuer l'impact des sportifs sur la biodiversité, contribuer au changement de comportement, engager ces citoyens sur les enjeux environnementaux et au final réduire les pressions sur la nature.

Le prestataire retenu pourra rédiger des articles scientifiques sur la base de cette étude en informant le commanditaire.

#### 4. Missions du prestataire

Les missions du prestataire sont détaillées ci-dessous :

Partie obligatoire :

- créer une méthode d'analyse des données statistiques dupliquables par une instance publique dans la perspective d'une analyse longitudinale de la perception de la biodiversité par les pratiquant·es des sports de nature ;
- concevoir le ou les outils d'enquête du baromètre, en s'appuyant en partie sur une note de cadrage rédigée par l'équipe Sports & Biodiversité et le comité de suivi du projet, afin que les données récoltées permettent de fournir l'analyse attendue en livrable du baromètre (privilégier l'utilisation de l'outil sphynx pour les enquêtes) ;
- mettre en regard les données statistiques avec d'autres études ciblant des populations ou thématiques similaires (voir annexe 1) ;
- sur la base des données récoltées, identifier des typologies de pratiquant·es et les dynamiques de changement qui leur sont propres ; mesurer l'impact de plusieurs leviers de transformation de comportement des pratiquant·es ;
- rédiger un rapport de l'étude avec une approche en sciences humaines et sociale permettant à l'équipe du CREPS / PRNTESN et de l'I2N de concevoir une note à l'intention des décideurs accompagnée de préconisations concrètes en matière de politique publique ;
- tout au long de la prestation, rendre-compte à l'équipe projet et rédiger les comptes-rendus d'avancement de l'étude.

Partie optionnelle :

- accompagner l'I2N et le PRNTESN à l'analyse statistique de la seconde campagne ;
- réaliser l'analyse comparative des résultats des deux campagnes 2027 –2028 ;
- participer en présentiel à une présentation des résultats de l'étude de la seconde campagne lors d'un colloque en 2029.

## 5. Comité de suivi

Le baromètre s'inscrit dans le cadre du projet Sports & Biodiversité (LIFE BIODIV'FR). Son développement se fera en collaboration avec l'équipe projet et le comité de suivi du baromètre mis en place en octobre 2025.

Ce comité réunit les ministères de tutelle, les établissements pilotes du projet, le mouvement sportif, des représentants de l'industrie outdoor, des représentants du secteur de la protection de l'environnement, et un.e ou plusieurs chercheur.es spécialisé.es sur cette thématique.

Le comité suivra les grandes étapes de l'étude pour s'assurer que les résultats leur seront utiles au regard des objectifs d'intégration de la biodiversité au sein des pratiques sportives nautiques et de nature. Il participera activement à la diffusion de l'enquête et mobilisera ses réseaux afin d'obtenir le plus grand nombre de répondants.

## 6. Calendrier prévisionnel

Les différentes étapes du projet :

Phase 1	Sélection du candidat	04 mars 2026
Phase 1.1	2 <sup>ème</sup> Comité de suivi du baromètre	05 mars 2026
Phase 2	Conception du baromètre (prestataire)	Mars-octobre 2026
Phase 3	Déploiement de la première campagne (I2N-PRNTESN)	Novembre-décembre 2026
	Redressement et analyse statistiques (prestataire)	Fin 1er trimestre 2027
	Publication résultats du baromètre 2027 et livraison de la méthode (prestataire)	3eme trimestre 2027
Phase 4	Déploiement de la seconde campagne (I2N-PRNTESN)	2028
	Redressement et analyse statistiques avec accompagnement du prestataire (I2N – PRNTESN)	2028
	Publication résultats du 2 <sup>ème</sup> baromètre (I2N – PRNTESN)	1er semestre 2029
Phase 5	Travail sur la pérennisation de l'enquête (I2N – PRNTESN)	2eme semestre 2029

## **7. Livrables**

Il sera attendu du prestataire les livrables suivants :

- une analyse statistique des données récoltées dans le baromètre avec une prise en compte de données publiques existantes (voir annexe 1) ;
- une note méthodologique permettant à l'I2N de produire l'analyse statistique des futures campagnes avec l'ensemble des outils d'analyse (feuilles de calculs, questionnaires....) ;
- identification de typologies de pratiquant.es à partir d'une analyse multidimensionnelle et des leviers de changements de comportements associés ;
- le rapport complet de l'étude comprenant l'ensemble analyse avec représentations graphiques définies par le COPIL ;
- la participation en présentiel à une présentation des résultats de l'étude de la première campagne lors d'un colloque en 2027 ;
- des comptes-rendus des réunions autour de l'étude.

## **8. Présentation de la réponse à l'AMI**

Le candidat doit adresser sa réponse par courriel électronique à l'adresse suivante en format PDF avant le 27 février 2026 à minuit.

[colas.deffontaines@envsn.sports.gouv.fr](mailto:colas.deffontaines@envsn.sports.gouv.fr)

La réponse du candidat doit contenir à minima :

1/ La décomposition du prix en euros et toutes charges comprises, détaillé en nombre de jours travaillés.

2/ Le mémoire technique répondant au cahier des charges détaillant de manière claire et pertinente les éléments suivants :

- La présentation de la société et de ses partenaires : métiers, stratégie, répartition des missions, profils précis avec expérience et qualifications de l'équipe
- La méthodologie proposée pour mettre en œuvre la prestation

3/ La mention du code suivant *LIFE22-IPN-FR-104846-LIFE BIODIVFr* (*le baromètre s'effectuant dans le cadre d'un projet européen*)

L'enveloppe budgétaire maximale pour cette prestation est fixée à 30 000€ TTC.

## **9. Calendrier de l'appel d'offre**

Lancement de la consultation :	21 janvier 2026
Limite de candidature :	27 février 2026 à minuit
Sélection et notification du prestataire choisi :	04 mars 2026
Présentation du prestataire au comité de suivi du Baromètre	05 mars 2026 - 11h/12h

## **10. Méthode de sélection des réponses**

La sélection des réponses sera réalisée selon plusieurs critères :

<b>Critère</b>	<b>Barème de notation</b>	<b>Description</b>
Qualité de la réponse proposée	40%	Pertinence, clarté et faisabilité de la méthode présentée. Capacité à concevoir un process répliable dans le temps par une instance publique.
Qualité de l'équipe dédiée	40%	Expérience, compétence scientifique et statisticienne en adéquation avec les besoins du projet. Antériorité de travail et domaine d'expertise scientifique en sociologie du sport, sciences comportementales, interaction humains et nature...
Prix TTC	10%	Coût global de la prestation (TTC) en tenant en compte de la décomposition détaillée en jours travaillés, dans la limite de 30 000€ TTC.
Responsabilité sociétale des organisations (RSO)	10%	Engagement du prestataire en matière de transformation écologique, d'éthique et intégrité, et de gouvernance.

## **11. Contact**

[colas.deffontaines@envsn.sports.gouv.fr](mailto:colas.deffontaines@envsn.sports.gouv.fr)

Téléphone : 07 86 25 59 47

**Annexe 1 : Liste prévisionnelle des travaux internes et externes pouvant être intégrer à l'étude**

- « Les Français et la biodiversité » et « Perception de la biodiversité par les français » de l'OFB (pour comparer aux moyennes nationales des citoyens non pratiquants)
- Baromètre national des pratiques sportives, de l'INJEP (pour avoir des chiffres plus larges sur le sport)
- Enquête nationale "La mer vous inspire, votre avis nous guide !" 2025 (OFB, LIFE EMM)
- Enquête sur la transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs, PRNSN (pour connecter les résultats avec les enjeux des encadrants)
- Diagnostic sur les impacts de la transition écologique dans les structures sportives relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS), Pluricité et Sport 1.5 (pour connecter les résultats avec les enjeux des structures sportives)
- Données OUTDOORVISION, SURICATE (pour compéter avec des données évolutives de fréquentation)
- Travaux menés dans le cadre de l'axe « harmonisation des messages » du projet Sports & biodiversité (pour mettre en lien les évolutions de la communication des acteurs de l'environnement ou de la protection de la nature vers les pratiquants)
- Autres études type : consultation citoyenne du Collectif La Vague autour de la course au large

## **Annexe 2 : Études et baromètres existants**

Peu d'études ont été spécifiquement consacrées au croisement sport et biodiversité. En revanche, ces deux thématiques sont explorées chacune de leur côté par de nombreux acteurs. Voici les principales productions aujourd'hui :

### *Sport et nature*

- Enquête nationale "La mer vous inspire, votre avis nous guide !" 2025 (OFB, LIFE EMM)
- Diagnostic sur les impacts de la transition écologique dans les structures sportives relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS), Pluricité et Sport 1.5, résultats prévus au second semestre 2025.
- Enquête sur la transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs, PRNSN, 2021

### *Biodiversité*

- « Les Français et la biodiversité » de l'OFB, première itération prévue en 2025 puis publication annuelle, *l'équipe Sports & biodiversité est invité aux comités de suivi*
- [« Perception de la biodiversité par les français » de l'OFB, 2018, 2022, 2024](#), continuité en lien avec « Les Français et la biodiversité »
- [Les Français et la nature : fréquentation, représentations et opinions, 2020, CGDD](#)
- [Société, nature et biodiversité Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature, 2021, CGDD](#)
- [Implication des citoyens dans les sciences participatives liées à la biodiversité, Les chiffres clés, 2018, CGDD](#)
- [Ma commune, mon maire et moi \(volet environnement\), ODOXA, 2025](#)
- [Baromètre CSA/GEO sur l'engagement environnemental, 2025](#)

### *Sport*

- [Baromètre national des pratiques sportives de l'INJEP, 2018, 2020, 2022, 2023, 2024](#)
- [La pratique d'activités physiques et sportives en France, INJEP, 2021](#)
- [Sports et Loisirs de Nature en France, PRNSN, 2018](#)
- Baromètre des pratiques sportives (16-25 ans), UCPA, [2019, 2023](#)
- [Baromètre équipements sportifs et ludiques, Union Sport et Cycle, 2023](#)
- [Baromètre Sport-Santé | FFEPGV x Ipsos, 2024](#)
- [Sport and physical activity – Summary report, Publications Office of the European Union, 2022](#)
- [La grande consultation du sport, Shifters, 2025](#)